

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR MOTOCONFORT TYPE N 40

Construit par "LA MOTOCONFORT"

16, Rue Lesault - 93 PANTIN (Seine-Saint-Denis)

R. C. Seine 54 B 7009

Marque. — MOTOCONFORT. — Type. — N 40. — Genre. — CYCLOMOTEUR.

Nombre de places assises (y compris le conducteur). — 1.

Poids total autorisé en charge. — 164 kg.

Nom et adresse du constructeur. — LA MOTOCONFORT

16, rue Lesault - PANTIN (Seine-St-Denis).

1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues. — Deux.

Roue motrice. — Arrière.

Constitution du cadre. — Cadre coque en tôle emboutie soudée formant réservoir à sa partie supérieure avant.

Roue. — A rayons, munies de pneumatique de 2 x 17.

Pédalier. — A roue de 28 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux un pignon à roue libre de 18 dents, solidaire du moyeu arrière.

Emplacement et disposition du moteur. — Devant le pédalier.

2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême. — 1,089 m.

Dimensions maxima du véhicule. — Longueur 1,660 m. — Largeur 0,600 m.

Hauteur libre au-dessus du sol. — 0,08 m.

Poids du véhicule sans carburant. — 36 kg.

Poids du véhicule en ordre de route. — 39 kg.

Poids total autorisé en charge. — 164 kg.

3. - MOTEUR

Type. — A explosion — Cycle à 2 temps — Monocylindrique.

Alesage. — 39 mm — Course 41,8 mm — Cylindrée 49,933 cm³.

Taux de compression. — 7,8.

Carburant normalement utilisé. — Mélange essence-huile 2 temps.

Réservoir. — Contenance 3,650 litres, fermé par un bouchon en matière plastique.

Régime de rotation du moteur. — Maximum 6.000 tr/mn. — Correspondant au couple maximum 3.000 tr/mn. — Correspondant à la puissance maximum 5.500 tr/mn.

Échappement. — Un tube de longueur totale environ 45 cm dont 23 cm pour la partie extérieure au silencieux, de diamètre intérieur 21 mm, rétreint à 19 mm intérieure, pour la partie intérieure au silencieux, débouche dans un pot de section elliptique (grand axe intérieur 94 mm, petit axe intérieur 59 mm), de longueur 23 cm environ. A la sortie du tube, les gaz reviennent vers l'avant du silencieux, traversent un diaphragme percé de 4 ouvertures, et repartent vers l'arrière du silencieux et l'extérieur par un tube de longueur 20 cm, dont 2 cm à l'extérieur du silencieux, et de diamètre intérieur 10 mm. Le volume total du dispositif d'échappement est d'environ 1 litre.

Le niveau sonore des bruits, mesuré suivant les prescriptions de l'Arrêté Ministériel du 25 Octobre 1962, est de 73 dBA. Le silencieux porte à sa partie arrière droite une marque constituée par les chiffres 50 frappés, et encadrés par le poinçon du constructeur.

Alimentation du moteur. — Carburateur GURTNER à passage de 12 mm. A niveau constant, commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon, à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration et d'un dispositif dit "récupérateur".

Allumage. — Par volant magnétique NOVI, haute tension.

Graissage. — Par mélange d'huile à l'essence.

Refroidissement. — Par air.

Mise en marche. — Pédalage — Un décompresseur est conjugué par la poignée tournante droite, commandant les gaz.

Antiparasitage. — Le cyclomoteur est muni d'un antiparasite agréé pour lui par l'ORTF.

4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. — Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint 6 km/h. Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2.500 t/mn.

Transmission. — Une poulie solidaire de l'arbre moteur, entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 14 x 7, une poulie concentrique à l'axe de pédalier ; cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 13 dents entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 44 dents solidaire du moyeu arrière.

Dispositif de point mort. — Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon 13 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

Démultiplication. — $\frac{207,5}{53} \times \frac{44}{13} = 13,2$.

Avec des pneumatiques de 2 x 17 dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,625 m, au régime du moteur de 1.000 tr/mn la vitesse atteinte est de : 7,38 km/h. Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à 44,28 km/h.

5. - SUSPENSION

Avant. — Fourche rigide.

6. - FREINAGE

Frein avant. — Sur jante, à patins, commandé par un levier à main droite et câble.

Frein arrière. — A tambour avec segments intérieurs diamètre 70 mm, commandé par un levier à main gauche et câble.

Surface de freinage. — Avant 5,1 cm². — Arrière 20,8 cm².

7. - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Équipement électrique. — Le volant magnétique alimente sous 6 volts un projecteur avant à lampe jaune, agréé par l'Administration et un feu rouge arrière.

Catadioptré. — Le véhicule est muni d'un catadioptré agréé par l'Administration. Tous ces dispositifs sont situés aux cotes et emplacements réglementaires.

8. - DIVERS

Le cyclomoteur est muni d'un avertisseur.

Le cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur la douille de direction portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type,

